

### Protection fonctionnelle refusée + harcèlement moral reconnu : une décision qui doit alerter toutes les DRH territoriales

Un jugement récent du tribunal administratif rappelle avec force une réalité souvent sous-estimée : le refus de protection fonctionnelle peut coûter cher à la collectivité... surtout lorsqu'un harcèlement moral est établi.

👉 Dans cette affaire, une agente territoriale sollicitait la protection fonctionnelle en raison de faits de harcèlement moral.

👉 La collectivité a opposé un refus implicite.

👉 Le juge administratif annule cette décision... et condamne la collectivité.

⚖️ Ce que dit réellement le juge

Le tribunal rappelle que la collectivité est tenue de protéger ses agents contre les agissements de harcèlement moral (article L.134-5 du CGFP).

Dans ce dossier :

-Des témoignages concordants établissent des propos humiliants, des brimades répétées et une volonté manifeste de déstabilisation professionnelle

-L'administration n'apporte aucun élément sérieux permettant de justifier ces agissements

-Le harcèlement moral est donc reconnu

➡️ Résultat : le refus de protection fonctionnelle est jugé illégal

⚠️ Ce que vous devez absolument retenir (angle risque)

-Le seuil de preuve du harcèlement repose sur un mécanisme probatoire aménagé :

-l'agent apporte des éléments → l'administration doit démontrer l'absence de harcèlement

-Une défense insuffisante = condamnation quasi automatique

-Le refus de protection fonctionnelle devient alors une erreur d'appréciation engageant la responsabilité de la collectivité

💡 Ici, la collectivité est condamnée à :

-accorder la protection fonctionnelle

-verser 3 000 € pour préjudice moral

🔧 Ce que vous devez faire concrètement

[WWW.SAFPT.ORG](http://WWW.SAFPT.ORG)

Libre-Autonomie-Indépendant

Droits

Obligation

Défense

Information

Ce jugement impose une vigilance opérationnelle immédiate :

- ✓ Ne jamais traiter une demande de protection fonctionnelle comme une simple formalité
- ✓ Analyser objectivement les faits (témoignages, contexte, antécédents)
- ✓ Sécuriser la motivation de la décision
- ✓ Anticiper le renversement de la charge de la preuve

👉 Et surtout : en cas de doute, privilégier la protection de l'agent plutôt que le risque contentieux.

🎯 Ce que votre DGS / élu doit comprendre

Refuser une protection fonctionnelle dans un contexte conflictuel ou dégradé n'est pas neutre.

C'est une décision :

- juridiquement risquée
- politiquement sensible
- financièrement exposée

👉 Une mauvaise appréciation peut transformer une situation RH tendue... en contentieux perdant.

💬 Avis : Cette décision confirme une tendance lourde du juge administratif à renforcer la protection des agents face aux risques psychosociaux.

Pour les DRH, le véritable enjeu n'est plus seulement juridique, il est stratégique : il faut anticiper, documenter et arbitrer vite, sous peine de subir.

[Télécharger1776183592329](#)

***Tribunal Administratif de Montreuil N° 2310586 26 février 2026***

